

TARIF DES COTISATIONS 2020

Personnel total occupé	Cotisation HTVA en €	TVA 21%	Total à payer en €
1 à 4	166,00	34,86	200,86
5 à 9	185,00	38,85	223,85
10 à 19	229,00	48,09	277,09
20 à 49	311,00	65,31	376,31
50 à 99	425,00	89,25	514,25
100 à 199	547,00	114,87	661,87
200 à 499	851,00	178,71	1029,71
plus de 500	1288,00	270,48	1558,48

Dès réception de votre fiche d'inscription et du montant de votre cotisation sur un des comptes repris ci-dessous, votre affiliation deviendra effective. Une facture acquittée vous sera alors transmise. Si, après une période de deux mois à dater de la réception de votre fiche d'inscription, le versement de la cotisation n'était pas effectué, votre affiliation ne serait pas valable.

L'affiliation à la CCI Hainaut est reconduite tacitement d'année en année, sauf renonciation expresse par courrier avant le 31 décembre.

CHARLEROI

(siège social)

Av. Général Michel, 1C
B-6000 Charleroi

Tél. +32(0)71 32 11 60

Fax +32(0)71 33 42 18

ING : IBAN : BE 66 3601 8300 3943 – BIC BBRUBEBB

FORTIS : IBAN : BE 48 2600 0279 9127 – BIC GEBABEBB

MONS-BORINAGE

Parc Initialis

Bd André Delvaux, 15

B-7000 Mons

Tél. +32(0)65 22 65 08

Fax +32(0)65 35 13 11

**Nous vous souhaitons la bienvenue à la CCI Hainaut.
Au plaisir de vous rencontrer à nos prochaines activités.**

Conditions générales de ventes sur notre site www.ccih.be

E-mail : info@ccih.be

TVA BE 0401 571 684

Banque : BE 66 3601 8300 3943

AT – 20-11-2019

www.ccih.be